

DECRET D/2016/ 003 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution notamment son article 53 ;
- Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 Décembre 2015 Portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 Décembre 2015 Portant Structure du Gouvernement
- Sur proposition du Premier Ministre,

DECRETE

Article 1^{er}. Les Hauts Cadres dont les noms suivent sont nommés membres du Gouvernement:

1. Ministre d'Etat auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale

Docteur Mohamed Diane, précédemment Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République.

2. Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Maitre Cheick Sako, confirmé.

3. Ministre d'Etat, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Maître Abdoul Kabele Camara, précédemment Ministre délégué à la Défense Nationale.

4. Ministre d'Etat, Ministre des Transports

Monsieur Oyé Guilavogui, précédemment Ministre d'Etat, Ministre des Postes, Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information.

- Ministre d'Etat, Ministre de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat
Monsieur Thierno Ousmane Diallo, précédemment Ministre de l'Elevage et des Productions Animales.
5. Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation,
Général Bouréma Condé, confirmé
7. Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger
Madame Makalé Camara, ancien ambassadeur.
9. Ministre de l'Economie et des Finances
Madame Malado Kaba, économiste, précédemment Directrice pays de Africa Governance Initiative.
1. Ministre du Plan et de la Coopération Internationale
Madame Kanny Diallo, précédemment Conseillère économique principale du Président de la République.
0. Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique
Monsieur Cheick Taliby Sylla, confirmé.
1. Ministre de l'Agriculture
Madame Jacqueline Marthe Sultan, confirmée.
2. Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
Monsieur Louseny Camara, confirmé.
3. Ministre des Mines et de la Géologie
Monsieur Abdoulaye Magassouba, précédemment Conseiller du Président de la République chargé du Bureau de Suivi et d'Appui de la Présidence de la République (BSAP).
- Ministre des Travaux Publics
Madame Oumou Camara, précédemment Secrétaire Générale dudit Ministère.
- Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail, Porte-Parole du Gouvernement
Monsieur Albert Damantang Camara, confirmé.

16. Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration
Monsieur Sekou Kourouma, confirmé.
17. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Monsieur Abdoulaye Yéro Baldé, précédemment 1^{er} Vice Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG).
18. Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation
Docteur Ibrahima Kourouma, confirmé
19. Ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé
Monsieur Boubacar Barry, confirmé.
20. Ministre du Commerce
Monsieur Marc Yombouno, confirmé.
21. Ministre de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté
Monsieur Kalifa Gassama Diaby, précédemment Ministre des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques.
22. Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
Madame Sanaba Kaba, confirmée.
23. Ministre de la Jeunesse
Monsieur Moustapha Naite, confirmé.
24. Ministre des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique
Monsieur Moustapha Mamy Diaby, précédemment Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT).
25. Ministre de la Santé
Docteur Abdourahmane Diallo, précédemment Directeur Technique du Renforcement des Systèmes de Santé, USAID/PROJECT DELIVER, Washington DC
- Ministre du Budget
Docteur Mohamed Lamine Doumbouya, précédemment Conseiller Spécial du Premier Ministre chargé des questions monétaires.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D /2016/ 002 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

▪ Vu la Constitution;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Jacques Diouf, ancien Directeur Général de la FAO, est nommé **Conseiller Spécial du Président de la République**.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 Janvier 2016



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D /2016/ 002 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

▪ Vu la Constitution;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Jacques Diouf, ancien Directeur Général de la FAO, est nommé Conseiller Spécial du Président de la République.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 janvier 2016



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D /2016/ 002 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

▪ Vu la Constitution;

DECRETE

Article 1^{er}: Monsieur Jacques Diouf, ancien Directeur Général de la FAO, est nommé **Conseiller Spécial du Président de la République**.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 Janvier 2016



Professeur Alpha CONDE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D /2016/ 002 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER SPECIAL
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

▪ Vu la Constitution;

DECRETE

Article 1^{er}: Monsieur Jacques Diouf, ancien Directeur Général de la FAO, est nommé **Conseiller Spécial du Président de la République**.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 Janvier 2016



Professeur Alpha CONDE